



ECGE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Économistes et gestionnaires contribuent à l'évolution de l'organisation au sein de laquelle ils travaillent et à celle de la société en général. Le diplômé en économie et gestion porte un regard critique, formule des propositions originales de moyens d'action et en évalue l'efficacité et l'équité. Il exerce des capacités analytiques et critiques rigoureuses. Il agit dans le management des entreprises et des organisations. Il est animé par l'envie d'entreprendre et est capable de transformer des initiatives en réalités économiques ou sociales, d'organiser ces activités et de trouver les ressources nécessaires pour leur consolidation.

Votre profil

Pour faire un bon économiste ou gestionnaire, il faut être poussé par l'envie de comprendre le mode de fonctionnement des entreprises, du marché et de l'économie en vue de contribuer de façon utile au développement économique de l'organisation et de la société en général.

Votre futur job

On retrouve nos diplômés dans les secteurs suivants : banques, administrations publiques, institutions internationales, audit, service d'études économiques, industrie. Ils occupent des fonctions dans le domaine de la finance, comme expert-consultant, dans le marketing, le top management et la stratégie ou encore comme économiste.

Votre programme

Le programme vous offre

- une formation de base dans le domaine des sciences économiques, sociales et politiques ;
- la connaissance solide des matières spécifiques à l'analyse économique et aux sciences de gestion : microéconomie, macroéconomie, marketing, analyse des états financiers, etc. ;
- la maîtrise des outils et méthodes en économie et gestion: statistiques, informatique, droit commercial et fiscalité, etc. ;
- l'étude de problèmes et méthodes d'économie et de gestion et de leurs domaines d'application : marketing, gestion de la production et des opérations, stratégies d'entreprise, management humain, économie industrielle, économie publique, économie européenne, etc. ;
- la capacité à un esprit critique et de décision et la faculté de compréhension, de communication et de créativité.

Au terme du premier cycle, vous poursuivrez par le Master en sciences économiques ou le Master en sciences de gestion.

ECGE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se former au mieux pour aborder les Masters en sciences économiques ou en sciences de gestion, tel est le défi que l'étudiant-e bachelier en sciences économiques et de gestion se prépare à relever.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion permet en effet à l'étudiant d'acquérir progressivement les connaissances et compétences indispensables pour entamer :

- soit un Master en sciences de gestion qui a pour visée finale de **«devenir un professionnel socialement responsable ayant une approche transversale des métiers de la gestion, capable d'analyser de manière rigoureuse et critique l'environnement dans lequel il évolue et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles tout en tenant compte du contexte»**,
- soit un Master en sciences économiques qui a pour visée finale de **«devenir un expert-acteur de la vie économique, tant au niveau local que dans la sphère internationale, capable (1) de développer une analyse économique rigoureuse et critique de questions variées et souvent complexes, et (2) de mettre son expertise économique au service de son environnement professionnel et social»**.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion permet à l'étudiant d'acquérir un solide bagage de connaissances et de compétences en économie et en gestion, mais aussi en méthodes quantitatives, en sciences humaines et en droit, à travers une pédagogie active fondée sur l'étude de problèmes socio-économiques concrets. Au terme du bachelier en sciences économiques et de

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sciences économiques et de gestion :

AAS1. Maîtriser de manière active un socle de savoirs de différentes disciplines (sciences économiques et sciences de gestion, méthodes quantitatives, sciences humaines, droit) indispensables pour analyser des problématiques d'économie ou de gestion.

AAS1.1. Maîtriser un socle de savoirs, y inclus les concepts fondamentaux et les théories de base, dans les matières spécifiques à l'analyse économique et aux sciences de gestion (entre autres : microéconomie, macroéconomie, marketing, finance, ressources humaines et stratégie).

AAS1.2. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des sciences humaines, et plus spécifiquement les sciences sociales et politiques.

AAS1.3. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des mathématiques, des méthodes quantitatives en économie et gestion, ainsi qu'en informatique.

AAS1.4. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine du droit, et plus spécifiquement les règles législatives qui régissent toute activité économique.

AAS1.5. Articuler des savoirs issus de différentes disciplines afin de pouvoir résoudre un problème simple et concret d'économie et de gestion.

AAS2. Adopter une démarche scientifique en développant un raisonnement rigoureux et en mobilisant des compétences analytiques spécifiques aux sciences économiques et de gestion.

AAS2.1. Mener un raisonnement analytique rigoureux, clair et structuré en appliquant des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire et analyser un problème, tout en se situant dans un paradigme pertinent.

AAS2.2. Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes selon les méthodes éprouvées de traitement statistique.

AAS2.3. Modéliser une situation concrète à l'aide de modèles scientifiquement fondés, de manière rigoureuse et réfléchie, en portant un regard critique sur les hypothèses de validité.

AAS2.4. Analyser et interpréter des résultats ou des propositions jusqu'à la critique argumentée pour un problème lié à l'économie ou la gestion.

AAS2.5. Faire preuve de discernement (validité et pertinence) dans la collecte des sources d'information et de précision dans leur référencement.

AAS2.6. Communiquer son analyse et ses résultats de manière professionnelle : concevoir et réaliser des présentations orales et des rapports professionnels en utilisant des logiciels spécialisés et en construisant des tableaux et graphiques pertinents, répondant aux standards scientifiques et techniques, en fonction des messages cibles à ire, struct.s4m [(rappor1liser une situaa24401855 Tm [(AAS2.2. Collecter, sé7e





LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Chaque étudiant choisit - durant les 2ème et 3ème blocs annuels - un approfondissement en économie ou en gestion ou une mineure de 30 crédits. Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable de programme.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2024-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Approfondissement en économie

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1332	"Deutsch Mittelstufe II" a comme prérequis LALLE1230
	• LALLE1230 - Deutsch Mittelstufe I
LANGL1332	"Anglais des affaires" a comme prérequis LANGL1330
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
LECGE1212	"Macroéconomie" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1217	"History of Economic Theory" a comme prérequis LANGL1330
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
LECGE1222	"Microéconomie" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1223	"Gestion de la production et des opérations" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1224	"Statistique en économie et gestion II" a comme prérequis LECGE1114
	• LECGE1114 - Statistique en économie et gestion I
LECGE1230	"Mathématiques en économie et gestion II" a comme prérequis LECGE1112
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LECGE1316	"Econométrie" a comme prérequis LECGE1112 ET LECGE1114
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
	• LECGE1114 - Statistique en économie et gestion I
LECGE1330	"Industrial organization" a comme prérequis LANGL1330 ET LECGE1112
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
	• LECGE1112 - Mathématiques en économie et gestion I
LESPA1332	"Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2)" a comme prérequis LESPA1230
	• LESPA1230 - Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie
LESPO1321	"Economic, Political and Social Ethics" a comme prérequis LANGL1330
	• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie
LNEER1332	"Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2" a comme prérequis LNEER1230
	• LNEER1230 - Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

ECGE1BA - 1er bloc annuel

● Obligatoire



○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------------------	---	--

○ Langues

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée Anne-Julie Toubeau) Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélié Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duelz Claudine Grommersch Adrien Kefer Sandrine Mulkers (coord.) Yannick Paquin (supplée Anne-Julie Toubeau) Marc Piwnik (coord.) Françoise Stas	FR [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]
-------------	----------------------------------	--	--

○ Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit et garde la même langue durant tout son programme de bachelier

⊗ LALLE1230	Deutsch Mittelstufe I	Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein) Ann Rinder (coord.)	DE [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LESPA1230	Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie	Begona Garcia Migura Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Begona Garcia Migura) Osvaldo Serey Mendoza (coord.) Alicia Maria Tirado Fernandez	ES [q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LNEER1230			

ECGE1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu :**o Programme de base****o Economie et gestion**

○ LECGE1212	Macroéconomie ■	Fabio Mariani Francesca Monti	FR [q1 ou q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LECGE1219	Comptabilité II et analyse des états financiers	Michel De Wolf Maxence Postaire	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LECGE1222	Microéconomie ■	Arastou Khatibi Arastou Khatibi (supplée Johannes Johnen) Arastou Khatibi (supplée François Maniquet)	FR [q1 ou q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou Matthieu de Nanteuil	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes en économie et en gestion

<p>⌘ LESPA1332</p>	<p>Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2)</p>	<p>Oswaldo Serey Mendoza (coord.)</p>	<p>ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits]</p>
<p>⌘ LNEER1332</p>			

o **Mineure ou approfondissement**

*L'étudiant choisit SOIT une mineure (parmi celles organisées au sein de l'UCLouvain et accessibles à son programme), qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, ou un approfondissement (en économie ou en gestion), SOIT un ensemble de cours choisis dans d'autres bacheliers.
Maximum 1 élément(s)*

ECGE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement de premier cycle de plein exercice et du diplôme d'admission (ou de sésat) du jury de la Communauté française, ou d'un diplôme délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- a) Evaluation continue : exercices et travaux personnels
- b) Examens écrits et oraux

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a un accès inconditionnel et sans enseignement complémentaire aux

- masters en Sciences économiques et de gestion organisés en Communauté française de Belgique (à l'exception cependant du master en Ingénieur de gestion), dont les [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) organisés à Louvain-la-Neuve et les [Master \[120\] en sciences de gestion](#) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) organisés à Mons
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) co-diplômé avec l'ICHEC.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. S'il n'a pas acquis les matières prérequis pour le master visé, il devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: [Vincent Bodart](#)

Jury

- Président du jury: [Nicolas Kervyn de Meerendré](#)
- Secrétaire du jury: [Laurent Taskin](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Géraldine Carette](#)